



Ministère de l'Urbanisme, de  
l'Aménagement du Territoire, le l'Habitat et  
de la Politique de la Ville  
Agence Urbaine d'Agadir  
Département Administratif et Financier

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son programme d'emploi au titre de l'année 2017, L'Agence Urbaine d'Agadir organise un concours pour le recrutement de :

- (2) Deux Architectes ;
- (1) Un Cadre Supérieur (Master ou plus) spécialisé en Urbanisme et Aménagement des projets Urbains ; et ce selon le programme suivant :

Profils	Nb de poste à pourvoir	Dernier délai de dépôt des dossiers	Date de l'épreuve écrite	Date de l'épreuve Orale
Architecte	02	06/12/2017 à 16h	Le 16/12/2017	Le 17/12/2017
Cadre Supérieur (Master ou plus) spécialisé en Urbanisme et Aménagement des projets Urbains	01	06/12/2017 à 16h	Le 16/12/2017	Le 17/12/2017

Ce concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Etre de nationalité marocaine ;
- ✓ Agée de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date du concours ;
- ✓ Titulaire de diplômes délivrés par des établissements étatiques ou de diplômes reconnus équivalents conformément aux dispositions légales en vigueur, argumentés par des attestations d'équivalence en cas de diplômes étrangers ;

Les dossiers de candidature sont constitués des pièces suivantes :

- ✓ Une demande manuscrite, explicite et personnalisée pour la participation au concours ;
- ✓ Un Curriculum vitae explicite ;
- ✓ Une copie certifiée conforme aux diplômes ;
- ✓ Une copie de la CIN ;
- ✓ Le cas échéant, tout document justifiant l'expérience acquise.
- ✓ L'Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires et agents d'établissements publics.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Directeur de l'Agence Urbaine d'Agadir par voie postale ou déposés au bureau d'ordre de cette Agence Urbaine, sise Immeuble Ibn Toufail, Avenue My Abdellah, Agadir, BP 36/S.

Tout dossier incomplet, dont les documents ne sont pas conformes aux pièces sus-indiquées ou parvenu au Bureau d'Ordre de l'Agence Urbaine d'Agadir hors délais sera automatiquement rejeté.

Les candidatures envoyées par E-mail ne seront pas acceptées.

Les candidats éligibles seront convoqués pour participer aux épreuves écrites et orales qui se dérouleront au siège de l'Agence Urbaine d'Agadir comme suit :

Epreuves	Durée de l'épreuve	Coefficient
Ecrites	2h	60
Orales	10 à 15 min	40

Les résultats seront affichés sur le site web de l'Agence Urbaine d'Agadir ([www.aua.ma](http://www.aua.ma)) et sur le site [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), ainsi qu'au niveau de son siège.

Le Chargé de Mission à  
l'Agence Urbaine d'Agadir

Signé : ATTILIO ZUMINAI